

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Agirc-Arrco propose 400 000 entretiens retraite en 2024

Paris, 15 février 2024

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire de 59 millions d'actifs et de retraités double cette année ses capacités de conseil par rapport à 2023. 400 000 entretiens sont proposés en 2024, dont une partie pour des assurés dont le profil et la carrière requièrent un besoin d'accompagnement spécifique et qui auront été contactés en amont par le régime.

Un besoin d'accompagnement plus fin et plus ciblé

Sur 778 000 demandes de retraite effectuées l'année passée, près de 60% ont été effectuées en ligne¹. La digitalisation de l'information et des démarches engagée par les régimes de retraite ces dernières années contribue à rendre les assurés mieux informés : 31 millions de simulations ont été effectuées l'année passée pour estimer la date et le montant de sa future retraite - dont 6 millions depuis un smartphone². Près de 10 millions de personnes disposent aujourd'hui d'un espace personnel Agirc-Arrco, qui leur permet, entre autres, de visualiser en un coup d'œil leur carrière et leurs droits à retraite.

En complément de l'effort de lisibilité et d'accessibilité engagé sur internet, l'Agirc-Arrco continue d'investir dans le conseil de proximité, afin de répondre aux besoins d'accompagnement des assurés toujours présents et plus fins avec les années. *« Lors des entretiens, la plupart de nos assurés expriment un besoin de réassurance par rapport à ce qu'ils ont pu lire sur le site de leur régime de retraite. Ils recherchent auprès de nos conseillers un accompagnement personnalisé dans la préparation de leur retraite, des réponses précises à leur situation personnelle. Récemment, le contexte de réforme des retraites a amené plus de personnes à s'intéresser aux moyens d'adapter leur fin de carrière et à nous interroger sur certains dispositifs, tels que la retraite progressive »*, commente **Frédéric Roullier, directeur des services retraite à l'Agirc-Arrco.**

Deux fois plus d'entretiens en 2024

1600 conseillers du régime Agirc-Arrco accompagnent, chaque année, les assurés dans leur préparation à la retraite et leurs démarches. Ils reçoivent sur rendez-vous par téléphone ou dans l'un des 600 lieux d'accueil Agirc-Arrco répartis en France métropolitaine et d'outre-mer. Couvrant étroitement le territoire, les agences conseil retraite Agirc-Arrco se situent, pour les $\frac{3}{4}$, à moins de 30 minutes du domicile des actifs et retraités affiliés au régime. Recentrées sur le conseil aux assurés, elles sont en capacité de proposer, en 2024, 400 000 entretiens retraite, soit deux fois plus que l'année passée.

L'Agirc-Arrco va au-devant des personnes aux carrières incomplètes

Une partie de ces entretiens seront proposés cette année à des personnes proches de la retraite, dont le parcours professionnel requiert un accompagnement spécifique. Par exemple, des actifs ayant eu un grand nombre d'employeurs au cours de leur carrière ou plusieurs périodes de chômage ou maladie. L'objectif est de les aider à anticiper leur demande de retraite et à les accompagner au mieux dans la constitution de leur dossier de retraite.

¹ Agirc-Arrco 2023

² Simulateur de retraite inter-régimes M@rel – 2023

A propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire. Le montant total annuel des allocations versées s'élève aujourd'hui à près de 90 Md€. Les orientations stratégiques du régime ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contact presse

Virginie BELLOIR – Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr – 06 99 66 84 94